

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et deux et le vingt-quatre novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, et GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Excusés : Madame RENON.

Convocation et affichage : 17/11/2022

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 8

Objet : CONVENTIONS SDE 04 / COMMUNE DE VALBELLE

Monsieur le Maire présentes deux conventions de servitudes avec le SDE 04 pour les travaux « enfouissement les Tourniaires » :

- Poste : 20 KV – 410 V – Enfouissement les Tourniaires : parcelle ZC 142 – Occupation d'un emplacement de 20 m² sur lequel est installé un poste de transformation électrique, ainsi que ses accessoires.
- Ligne électrique sous terrain : 20 KV – 410 V – Enfouissement les Tourniaires : parcelle ZC 142 - Etablir à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 4 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 34 mètres, ainsi que ses accessoires.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide la convention de servitudes à SDE 04 sur la parcelle ZC 142 pour occupation d'un emplacement de 20 m² sur lequel est installé un poste de transformation électrique, ainsi que ses accessoires,**
- **Valide la convention de servitudes à SDE 04 sur la parcelle ZC 142 pour établir à demeure dans une bande de 1 mètre de large, 4 canalisations souterraines sur une longueur totale d'environ 34 mètres, ainsi que ses accessoires,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 29 novembre 2022,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS

